Commune de Vernier

Vernier Cité de l'énergie GOLD
european energy award

Mai 2010

actualités

Bois de la Grille: un oasis de verdure et de biodiversité

10 ans de travail de la commune de Vernier et de ses partenaires ont permis de redonner vie à cet espace unique : 14 sortes d'orchidées, réapparition de plantes en voie d'extinction, faune exceptionnelle aux portes de la ville. Venez le découvrir !

© DR

A·B·A·R·C

Une nouveauté verniolane : ne manquez pas les pré-fêtes de la musique les 11 et 12 juin à l'ABARC p. 42

À la découverte des joyaux du Bois de la Grille

Le Bois de la Grille est aujourd'hui un site naturel remarquable composé de bois et de prairies d'une surface proche de douze hectares qui appartient, au sens large, aux rives boisées du Rhône. Son aspect sauvage et retiré fait de cette enclave de verdure un lieu privilégié de détente des habitants de Vernier. Visite guidée pour comprendre en quoi il demeure l'un des joyaux du paysage genevois.

En 1799, un inventaire des industries de la commune indique l'existence d'un battoir à chanvre et d'un battoir à grille, près du Nant de l'Avanchet. Ce gisement étant de mauvaise qualité, cette carrière ferme ses portes et seul le nom du Bois de la Grille est resté. «Le battoir à chanvre démontre l'exploitation agricole de la zone, alors que le battoir à grille rappelle que l'on y a extrait de la grille, autre nom du plâtre», détaille Jean-Marc Beffa, responsable du Service des Espaces Verts de Vernier (SEVV). 160 ans plus tard, le terrain se voit déclassé et affecté en zone industrielle. Heureusement, l'Etat a depuis fait marche arrière. Le bois est alors placé sous protection provisoire en 1972, avant d'être classé en zone de bois et forêt en 1987. Pour conserver ses richesses naturelles, la commune de Vernier décide d'acquérir cette parcelle et d'entamer des négociations avec le propriétaire dès mars 1999. Ces discussions aboutissent et l'achat est conclu le 14 mars 2000, en même temps qu'un crédit pour la revitalisation du Bois de la Grille. Pour Thierry Apothéloz, Conseiller administratif dont le dicastère comporte les espaces verts, c'est une décision capitale à deux titres: il s'agit d'éviter la surindustrialisation de la commune et d'offrir un «poumon

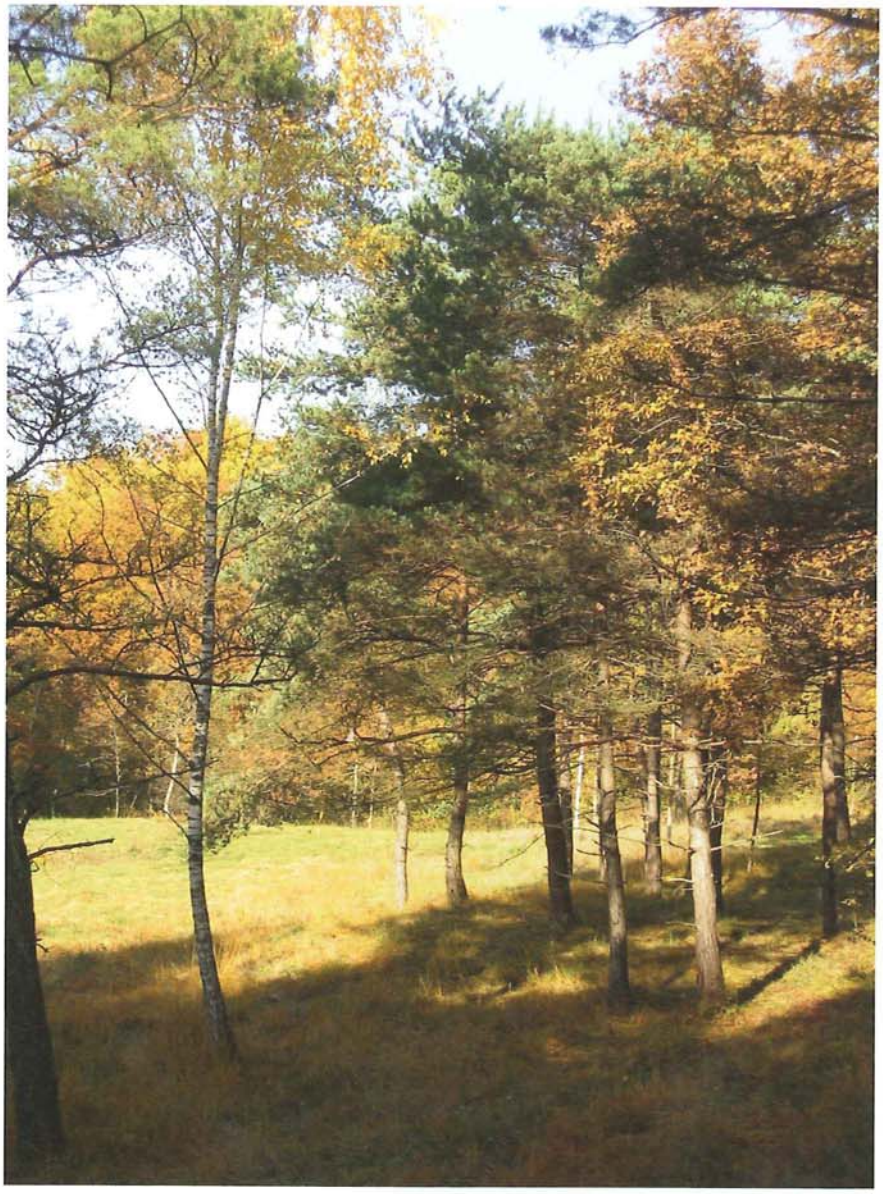

vert» à ses habitants. «A des zones d'habitat extrêmement denses devaient répondre un lieu où l'on peut se perdre, où l'on change totalement de monde», explique Thierry Apothéloz. Une décision que l'ancien Conseiller d'Etat Robert Cramer applaudit des deux mains: «Une forêt non entretenue a tendance à s'obscurcir et à ne plus permettre à certaines espèces d'exister. Son entretien a certes un coût, mais il vaut largement la peine.»

Le Bois de la Grille est un site naturel fragile abritant une faune et une flore rares et menacées.

Décision politique forte

Dès l'acquisition du bois, la commune a réalisé un vaste inventaire de l'état existant: lichens, mousses, champignons, flore, invertébrés, papillons, oiseaux, mammifères, reptiles et batraciens. Pour ce faire, la commune a constitué un groupe de travail composé du Service cantonal des forêts, du Conservatoire et jardin botaniques de Genève, de Pro Natura Genève et du Bureau de Travaux et d'Etudes en Environnement (BTEE). Mandaté par la commune de Vernier, ce dernier a établi un plan de gestion et réalisé des travaux d'aménagement et de revitalisation. «Les investissements sont largement l'œuvre de la commune de Vernier...», souligne Thierry Apothéloz, «... mais on s'y retrouve notamment sur le plan social lorsque nous faisons appel à des jeunes encadrés par le service de la jeunesse et de l'emploi pour la fauche des prairies.

2010 Année Internationale de la Biodiversité

2010 est l'Année mondiale de la biodiversité.

Comme d'autres communes, Vernier se soucie de la diversité et a pris des mesures essentielles:

- plus de 30 arbres plantés cette année sur la commune;
- un plan de gestion du patrimoine arboré depuis 2005, ayant d'ores et déjà permis le «géoréférencement» des arbres au cadastre cantonal;
- un entretien différencié des espaces verts de la commune;
- des prairies semées autour de trois écoles (Libellules, Ranches et Balexert);
- la mise en place de corridors biologiques (dont un au Bois de la Grille);
- au Lignon, la renaturation de la parcelle qui entoure le Jadin Robinson grâce aux barrières qui laissent passer les batraciens ou encore aux haies vives (contrairement aux thuyas) pour la cache, la nourriture et la nidification d'une trentaine d'animaux;
- le soutien à la Charte des Jardins (voir page 12 et 13);
- un concours des jardins et balcons fleuris en partenariat avec la Société Genevoise d'horticulture;
- la présence de plantages (mini-jardins potagers) en bas d'immeubles communaux;
- un marché aux géraniums et aux plantons (8 mai 2010);

D'une manière générale à Vernier, l'excellente collaboration interservice permet ce type de partenariat à de maintes occasions.»

Perspectives d'avenir

Dans ce bois, on retrouve toutes les particularités de la forêt suisse: des chênaies en taillis (preuve d'une vieille exploitation du bois comme combustible), une petite hêtraie («peu courante avant de se trouver sous les contreforts du Jura», dixit Jean-Marc Beffa), et même une petite pinède (comme on en trouve habituellement en Valais). D'un point de vue floral, pas moins de 270 espèces végétales ont été recensées, dont 14 sortes d'orchidées. Plus rare encore, une espèce de lichen observée à Genève pour la dernière fois au Vengeron au 19e siècle a refait surface! Or, le Bois de la Grille n'est toujours pas sauvegardé pour autant. «Nous sommes partagés entre l'espoir que le plan de gestion se poursuive et continue d'apporter ses effets bénéfiques, et l'inquiétude que l'intérêt du Canton pour cet espace diminue», conclut Thierry Apothéloz, faisant allusion aux discussions autour d'une implantation des industries qui quitteront le périmètre «Praille-Acacias-Vernets». Et Jean-Marc Beffa d'ajouter qu'il faut se battre pour classer ce bois en zone de réserve naturelle. «Les surfaces boisées sont maintenant protégées par le droit fédéral», relève Robert Cramer. «Je souscris totalement au fait de dire que l'on a assez empiété sur ce réservoir de biodiversité. D'abord pour l'agriculture, et maintenant pour le développement de Genève. Il y a un moment où la qualité de vie passe aussi par le fait de pouvoir admirer des chevreuils dans nos bois. C'est en développant les joyaux naturels de notre Canton que l'on donnera envie aux gens de rester sur place le week-end plutôt que de prendre la voiture pour aller en Valais.»

En pratique

De la cité d'Aïre-Le Lignon, de Vernier-Village ou un peu plus loin des Avanchets, on se rend au Bois de la Grille à pied ou à vélo. «Depuis l'an passé, les bords du Rhône sont accessibles d'où que l'on parte grâce à la Voie verte», précise le responsable du SEVV. La visite du Bois de la Grille dure d'une à deux heures, au fil de sentiers spécialement aménagés pour préserver les milieux naturels. Pour limiter la pression humaine, les promeneurs sont priés de ne pas quitter les chemins et de se conformer aux informations indiquées sur les panneaux disposés à chaque entrée du bois. En revanche à l'intérieur du bois, il a délibérément été choisi de ne donner que peu d'informations pour dissuader les personnes qui empruntent les sentiers de tout geste malveillant.

Pascal Sauvain/TLC-ATC.com

Les forêts et prairies du Bois de la Grille présentent une très grande valeur écologique notamment avec une dizaine de plantes en voie d'extinction en Suisse et 14 sortes d'orchidées.

Samedi 5 juin 2010, venez fêter les 10 ans du rachat du Bois de la Grille !

Le 5 juin, journée internationale de l'environnement, profitez des «portes ouvertes» au Bois de la Grille.

De 10h à 16h, rendez-vous au Chemin du Moulin des Frères à Vernier.

Premier départ de la visite guidée où vous sera raconté le Bois à 10h30 et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 16h. Profitez également de voir un mini-musée en plein air avec une collection d'animaux empaillés du Musée d'Histoire Naturelle et des documents sur la richesse de la faune et de la flore dans notre région. Les visites et l'exposition sont gratuites, buvette à disposition.

© Création Yann Daniel - plan édité avec l'autorisation de la Direction cantonale de la mensuration officielle.

Accès : En bus : Bus 6-19 arrêt Philibert-de-Sauvage puis chemin piétonnier du Moulin-des-Frères
A pied : utiliser le parcours de la « Voie verte » depuis Vernier et Le Lignon